LA GAZETTE CUZACOISE



LE MOT DU MAIRE

Vous avez tous été destinataires d'un courrier vous informant sur votre nouvelle adresse et sur les démarches à entreprendre pour aviser l'ensemble des services publics.

La dénomination des rues sera matérialisée par des panneaux plantés aux carrefours ou par des plaques indicatrices fixées sur les murs des habitations.

D'après les textes, votre accord n'est pas nécessaire pour apposer les plaques mais nous aviserons les propriétaires concernés.

De plus, chaque habitation sera numérotée : l'apposition d'une numérotation sur les immeubles est obligatoire dès lors qu'elle a été décidée par le Maire et le propriétaire ne peut s'y opposer.

Le numéro doit être visible de la voie.

Des membres de l'équipe municipale et notre employé communal se chargeront de l'installation des panneaux et de la pose des numéros courant octobre, dès réception du matériel.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

REPAS DES SENIORS

Nous prévoyons de renouer avec cet événement traditionnel le dimanche 16 janvier à midi.

Ce déjeuner organisé et offert par la commune s'adresse à tous les Cuzacois de plus de 60 ans. Le pass sanitaire sera demandé selon la législation en vigueur.

Une animation musicale prolongera ce moment de convivialité.

Le présent message tient lieu d'invitation

ADRESSAGE

INFORMATIONS SUR LES FORMALITES A EFFECTUER

Votre adresse a été normalisée, quelques conseils pour effectuer les formalités essentielles.

Cette normalisation a été effectuée pour améliorer l'accessibilité de votre logement aux Services de secours, de Médecine d'Urgence, de Sécurité Publique et l'efficacité des services tels que La Poste, ERDF, EDF, GRDF, INSEE...

Vous pouvez dès maintenant communiquer ce changement de coordonnées à tous vos expéditeurs.

• Vous avez accès à Internet : connectez-vous à mon.service-public.fr

Ce site officiel mis en place par l'Etat vous permet d'informer rapidement et facilement les principaux organismes publics et privés.

• <u>Vous n'avez pas accès à Internet :</u> venez à l'Espace Multimédia de Cuzac,

Place de La Liberté, à partir du 4 octobre avec les documents des différents organismes.

L'accès à Internet est gratuit mais réservez votre place sur les plages horaires en téléphonant au 06 52 70 50 21 à Monsieur Daniel Vandekerckhove.

La Mairie peut vous fournir un certificat de numérotage sur demande.

AGENDA

- Samedi 23 octobre : Soirée jeunes diplômés.
- **Jeudi 11 novembre à 11h** : Commémoration de l'armistice de 1018. La municipalité conviera ensuite les participants à un vin d'honneur à la salle des fêtes.
- Samedi 13 novembre à 20h30: Soirée théâtre « Les sœurs poison », adaptation de la pièce «Cyanure et curare » de Jean-Marc Magnoni, à la salle des fêtes.

Entrée libre

ETAT CIVIL

Mariages:

- ► Christelle LACASSAGNE et David BERNAD, le 17/07/2021
- ➤ Virginie CROS et Michel POGGIOLINI, le 31/08/2021
- ➤ Sandra DESTRUEL et Mohamed Ali ZAIDI, le 9/10/2021

Naissance:

► Martin ESPINASSE le 19/06/2021

Décès:

- ► Evelyne CARDINAL, épouse RAUX, le 10/06/2021
- ▶ Denis VALETTE, le 12/06/2021

SOIREE des JEUNES DIPLOMES

Soirée innovante qui concerne tous les Jeunes nouvellement diplômés de Cuzac.

Le Conseil Municipal invite les jeunes ayant réussi leurs examens de fin de cursus : Brevet des Collèges, Baccalauréat...à venir le samedi 23 octobre à partir de 18 h à la Salle des Fêtes de Cuzac en compagnie de leurs familles.

Au cours d'un apéritif convivial, un cadeau leur sera remis.

TRESOR PUBLIC:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FIGEAC

Horaires d'ouverture :

- ► Lundi, Jeudi et Vendredi matin de 8h30 a 12h.
- ► Les mardi et vendredi sur rendez-vous uniquement de 8h30 à 12h15

DES NOUVELLES de L'ECOLE

Madame Annie Helle-Forget ayant pris une retraite méritée, nous avons accueilli une nouvelle directrice enseignante à Cuzac:

Madame Sandy LARA CID.

L'effectif des 41 élèves a été réparti dans les deux classes :

► Madame Villeneuve : 7 CM2 et 12 CM1.

► Madame Lara Cid: 3 CM1 et 19 CE2.

Mesdames Christelle Pierron et Joëlle Lacam assurent le service de cantine et d'entretien.

INCIDENTS A LA STATION D'EPURATION

Une nouvelle fois, le fonctionnement de la station d'épuration a été bloqué en raison de l'enroulement d'une serpillière autour du rotor.

L'intervention sur ce type d'incident dure plusieurs heures pour un coût de 300 euros.

Aussi, avant de vider les seaux d'eaux usées dans les WC, merci de veiller à bien avoir récupéré préalablement les serpillières.

PÔLE MULTIMEDIA

Rappel des horaires d'ouverture au public

- ► Les jeudis de 15 à 17h
- ► Les vendredis de 14h30 à 17h30.